



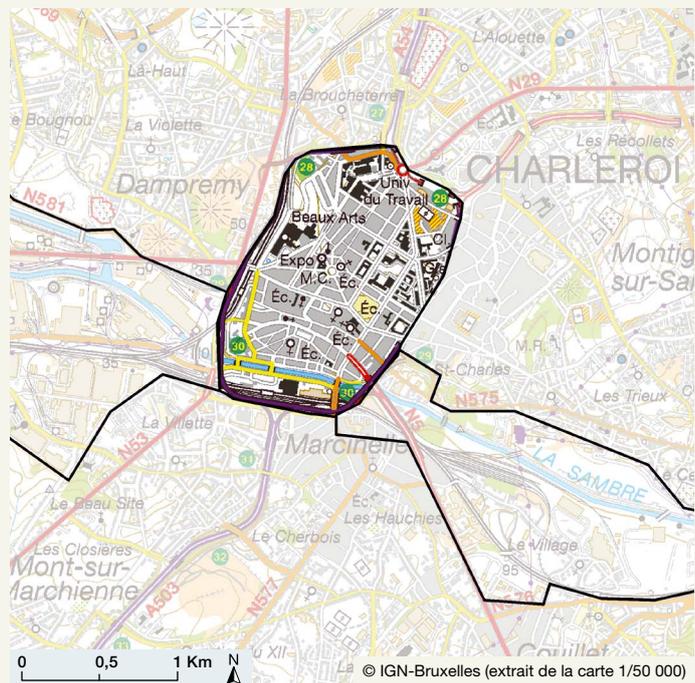
Centre historique de Charleroi



Superficie totale de l'aire (ha)^A	191
Superficie agricole (ha)	2
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	1
Superficie urbanisée (habitat et act. économique-ha)	92
Nombre d'habitants^B	10 433

^A Estimation sur base des données de la Carte numérique d'occupation du sol de Wallonie (2007).

^B Estimation sur base des données INS (2008).



L'aire du Centre historique de Charleroi, enserrée par le ring, couvre globalement l'espace occupé par la ville et ses fortifications au 19^e siècle. Le relief, constitué par le fond de la vallée de la Sambre et son versant nord abrupt, y est marqué et polarise l'espace en une ville haute et une ville basse. La structure de ces dernières témoigne des occupations et des politiques d'aménagement urbain qui se sont succédées : plan radioconcentrique hérité de la forteresse construite par Vauban, boulevards larges et arborés érigés sur les terrains libérés des anciennes fortifications, espaces transformés par la rénovation urbaine... Le bâti, qui couvre l'essentiel de l'aire et est dédié à l'habitat mais aussi et surtout au commerce et aux bureaux, offre une palette riche et variée des différents styles architecturaux des 19^e et 20^e siècles.

La couronne du ring confère une identité forte à la ville et constitue le point de vue privilégié pour découvrir celle-ci et la comprendre. Depuis la ville haute, le réseau viaire ouvre une série d'échappées paysagères vers l'extérieur de l'aire et les complexes industriels qui la bordent.



L'aire du Centre historique de Charleroi coïncide globalement avec le territoire occupé par la ville et ses fortifications avant leur démantèlement au 19^e siècle. Le noyau urbain est étagé sur le flanc gauche de la vallée de la Sambre, qui coule d'ouest en est. Malgré les transformations apportées au site, un **VERSANT ABRUPT** subsiste. Il s'étire parallèlement à la rivière et constitue la limite entre la ville basse et la ville haute, situées respectivement dans le fond de vallée et sur l'extrémité du plateau. Cette pente très forte se perçoit nettement lorsqu'on emprunte les rues qui relient le bas au haut de la ville. Aux extrêmes ouest et est de l'aire, la perception est similaire, le versant étant interrompu par les vallées de deux petits ruisseaux orientés nord-sud.

Le parcours actuel de la **SAMBRE**, dans le sud de l'aire, correspond à une ancienne dérivation réalisée au début du 19^e siècle, approfondie et rectifiée dans la première moitié du siècle suivant. Le méandre originel de la rivière remblayé dans le cadre du même projet de normalisation a cédé sa place au boulevard Tirou qui en rappelle la courbe.

L'aire du Centre historique de Charleroi est complètement urbanisée. Le bâti s'y ordonne selon différentes logiques. Le quartier de la place Charles II s'organise selon un plan de type **RADIOCONCENTRIQUE** hérité de l'ancienne fortification érigée par Vauban (17^e siècle). Le reste de la ville haute qui l'enserme et le versant sont composés d'un quadrillage de **BOULEVARDS RECTILIGNES**, planifiés dans le dernier tiers du 19^e siècle. Les dégagements visuels, renforcés par le relief, peuvent y être importants. La ville basse, considérablement remodelée au début du 20^e siècle, s'articule autour de la place Albert 1^{er} et du boulevard Tirou. Une série d'artères y perpétuent néanmoins le tracé de routes plus anciennes. Les vues y sont plus courtes.

Si l'aire est entièrement dédiée à l'habitat, au commerce et aux services, on y constate une certaine **POLARISATION DES FONCTIONS**, créant ainsi des unités pay-

sagères homogènes renforcées par un bâti présentant des caractéristiques similaires. Dans la ville haute, les espaces plus anciens situés autour de la place Charles II et le long des rues en étoile présentent une série d'immeubles de trois ou quatre étages aux façades souvent sobres et dont les rez-de-chaussée ont été transformés pour accueillir des commerces. Plus strictement résidentiels, les boulevards les plus proches de ce centre offrent à la vue des **ALIGNEMENTS DE MAISONS DE MAÎTRE**, ponctués ici et là de façades Art nouveau, tandis qu'à l'extrême nord, les boulevards les plus récents se distinguent par une homogénéité de type clairement Art Déco. A l'ouest et à l'est de la ville haute, des infrastructures de services (palais des expositions, palais de justice, hôpitaux...) tranchent par leur gabarit important et les respirations que permettent les espaces plus dégagés, parfois verdurisés, de leurs interstices. Dans la ville basse, les quartiers les plus anciens déploient des cordons de maisons bourgeoises de style classique. Au sein de cet espace, une série de rues présentent un profil plus fondamentalement commercial.

La minéralité de ces espaces bâtis est contrebalancée par de **NOMBREUX ÉLÉMENTS VÉGÉTAUX**. La ville haute compte un parc et la plupart des boulevards et des quais (affectés au parking) sont plantés d'une double rangée d'arbres qui adoucissent les perspectives. Diverses **ŒUVRES D'ART** accrochent le regard ici et là.

De l'ensemble de cette masse urbaine émergent le beffroi de l'hôtel de ville, le dôme de la basilique Saint-Christophe (ville haute) ainsi que les tours Albert 1^{er} et de la place Buisset (ville basse). Ils définissent la **SILHOUETTE** de la ville, telle qu'elle est visible depuis l'extérieur de l'aire.

Enfin, le **RING**, construit pour partie en élévation et quienserme le centre ancien, cristallise non seulement la limite visuelle qui sépare le centre de sa périphérie industrielle (surtout au sud) mais constitue aussi et avant tout un point de vue rare et innovant sur la ville.



Le ring surélevé qui ceinture Charleroi constitue une succession de points de vue privilégiés qui permettent d'observer la ville sous divers angles (ci-dessus à gauche, depuis l'ouest ; à droite, depuis le sud). Du tissu bâti étagé depuis le fond de vallée sur le versant nord de la Sambre émergent quelques bâtiments qui se distinguent particulièrement par leur masse, leur hauteur, leur forme ou leur localisation : la tour Albert 1^{er}, le dôme de la basilique Saint-Christophe, le beffroi... Ils caractérisent la silhouette de la ville. Ci-contre, la vue depuis le terril des Piges, situé à l'extérieur de l'aire, permet aussi de saisir la ville dans son ensemble.



Le relief abrupt du versant est clairement perceptible au sein du paysage urbain, que ce soit visuellement ou plus physiquement pour les piétons qui arpentent la bien-nommée rue de la Montagne (ci-contre, à gauche), la principale artère commerçante qui relie le bas au haut de la ville. Depuis la ville haute, des échappées visuelles permettent d'entrevoir le ring et les complexes industriels (ci-contre, à droite et ci-dessous) situés juste à la lisière sud de l'aire.





Source : PPNC (1997), SPW-DGO4.

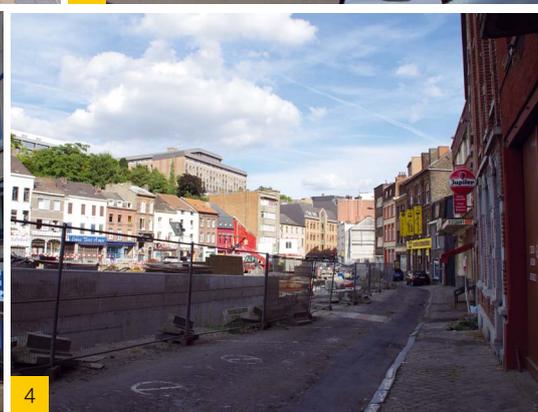


Dans la ville haute, la place Charles II (ci-dessus) et les rues qui y prennent naissance (ci-contre, la rue Neuve et la rue de France) perpétuent le plan en étoile hérité de la forteresse du 17^e siècle. Sur la place réaménagée (avec une fontaine en damiers) dans les années 1990, se font face l'hôtel de ville avec son beffroi (1), de style Art Déco, et la basilique Saint-Christophe (2), caractéristique du style baroque. Celle-ci est bien visible dans l'axe de la rue de France.



Dans la partie est de la ville haute, les grands bâtiments dédiés aux services (palais de justice, caserne Trésignies...) constituent l'essentiel du paysage urbain. Une partie d'entre eux ont été érigés sur l'ancienne plaine des manœuvres (ci-dessus). Au nord-ouest persistent des espaces et bâtiments édifiés à l'occasion de l'Exposition de 1911. Ci-dessous, l'ancien pavillon des Beaux-Arts abrite aujourd'hui le B.P.S 22, espace de création contemporaine de la Province de Hainaut.





Dans la ville basse, l'espace s'articule essentiellement autour du boulevard Tirou (1), dont la courbe rappelle qu'il fut construit sur l'ancien méandre remblayé de la Sambre dans les années 1950, et d'une série de places reliées entre elles par diverses circulations piétonnes ou semi-piétonnes : la place Albert 1^{er} (2), la place Buisset (3) et la place de la Digue (4). Ces différents lieux font l'objet de projets de rénovation urbaine qui devraient transformer profondément leur aspect dans les années à venir.

La Sambre constitue un élément structurant majeur du sud de l'aire. Le pont qui relie la gare au centre-ville a été surélevé dans les années 1990 pour permettre le passage des péniches de 1 350 tonnes, rompant la perspective originellement offerte à la sortie de la gare par l'esplanade alignée avec la place Buisset (ci-dessous, à gauche).



La nuit, l'illumination des berges de la Sambre en rose et de la gare dans des tons bleu et jaune (ci-contre) confère une nouvelle dimension au paysage et vise à dynamiser le quartier.

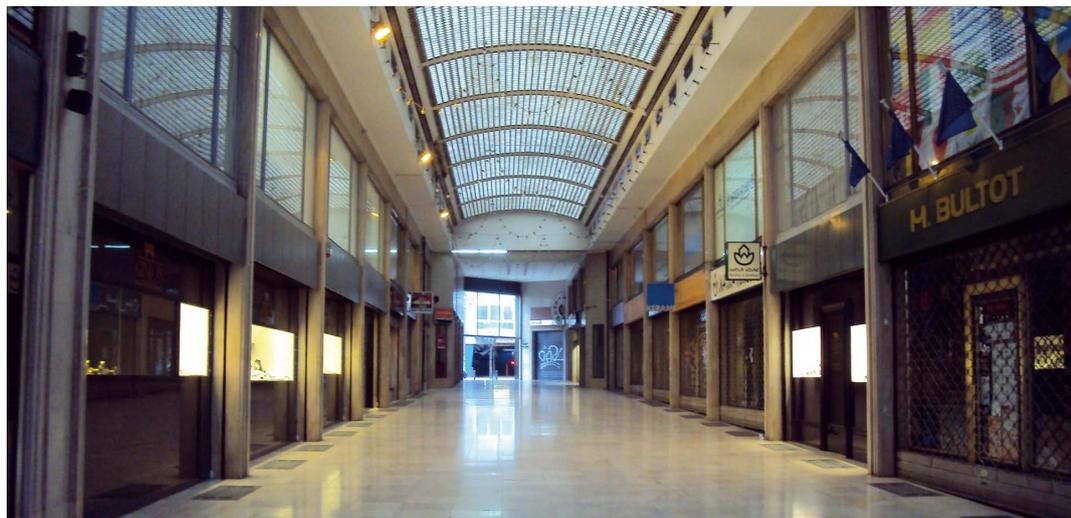


Les doubles alignements d'arbres plantés le long des boulevards constituent surtout une caractéristique de la ville haute et de l'entre-ville. Les espèces qui les composent varient selon l'époque à laquelle ces alignements ont été plantés et la manière dont ils devaient servir l'aménagement urbain : allée majestueuse – il s'agit alors notamment de platanes ou de marronniers –, cheminement sous un toit de verdure ou élément décoratif et structurant par exemple. Les perspectives ainsi créées sont néanmoins souvent légèrement brouillées en journée par les doubles rangées de voitures garées en épis sous les arbres.

L'homogénéité des alignements de façades des maisons bourgeoises le long des rues et des boulevards est parfois rompue par l'implantation d'immeubles à appartements ou de bureaux (1). De beaux exemples de l'architecture du 19^e siècle et du 20^e siècle peuvent également y être observés (1 et 2) : style néoclassique, Art nouveau, Art Déco, style paquebot...



Des bâtiments abandonnés – objets potentiels de spéculation immobilière –, des dents creuses au sein des alignements et la fermeture de certains commerces défigurent partiellement le paysage urbain. De manière plus générale, la transformation des rez-de-chaussée commerciaux et le placement d'enseignes démesurées déforment les qualités architecturales intrinsèques des intérieurs de ville. Dans de nombreux cas, cette perception est renforcée par l'inoccupation des étages des commerces, faute d'accès permettant de s'y rendre directement depuis la rue.



Les galeries couvertes sont typiques des villes. Elles y ont été créées à partir du 19^e siècle comme une nouvelle forme d'espace commercial et de sociabilité. Charleroi en possède plusieurs. A gauche, le passage de la Bourse, de style néoclassique, a été érigé entre 1890 et 1893 et classé en 1990. A droite, la galerie Bernard, construite au début de la seconde moitié du 20^e siècle dans un style monumental, relie le boulevard Tirou à la rue de Montigny. L'éclairage zénithal offre à chacune une luminosité naturelle.



La multiplication anarchique des panneaux d'affichage publicitaire, du mobilier urbain et de la signalétique routière peut diminuer la lisibilité des intérieurs de villes voire, dans certains cas, empêcher les perspectives traditionnelles pensées par les urbanistes.



Le ring qui ceint la ville se double à plusieurs endroits des lignes du chemin de fer et du métro. Ce dernier offre aussi, lorsqu'on l'emprunte, des vues intéressantes sur l'aire. Le plus souvent abandonnés, les espaces situés sous ces infrastructures et sur leur pourtour composent au sein de la ville des paysages de friches.

Enjeux

- Divers projets visant le renouveau urbain ont été mis en œuvre au cours des dernières décennies et d'autres sont aujourd'hui en attente. Le paysage urbain de l'aire est en mutation constante et manque parfois d'un fil conducteur. Certains quartiers restent encore largement ignorés tandis que d'autres retombent dans un certain abandon.
- L'aire dispose d'un riche patrimoine bâti. Si l'intérêt de certains bâtiments de style classique, Art nouveau ou Art Déco est reconnu, une partie du patrimoine postérieur à la Seconde Guerre mondiale reste trop souvent passée sous silence. Charleroi, qui a connu d'importants remaniements à partir des années 1950, possède pourtant d'intéressants exemples d'architecture de la deuxième moitié du 20^e siècle.
- Le paysage de l'aire alterne les perspectives, les échappées visuelles, les espaces de respiration, les éléments structurants. Toute transformation des intérieurs de ville doit tenir compte de ces spécificités et éviter la banalisation.
- La Sambre et le ring sont des éléments structurants du paysage de l'aire et des points de vue privilégiés sur celle-ci.

Objectifs paysagers

1. Veiller à préserver la qualité des espaces ayant fait l'objet d'opérations de réhabilitation urbaine.	GESTION
2. Préserver ou redonner une qualité et une lisibilité aux vues et perspectives intérieures, spécifiques au paysage urbain.	PROTECTION-AMÉNAGEMENT
3. Gérer et préserver la qualité des espaces verts (parc, alignements d'arbres).	GESTION-PROTECTION
4. Créer des points de vue nouveaux sur la ville pour les différents types d'usagers.	AMÉNAGEMENT

Pistes d'action

- Intégrer la dimension paysagère à tout projet urbain.
- Encourager et accompagner les politiques visant à mieux intégrer les enseignes aux façades des établissements commerciaux et rénover celles-ci en respectant les qualités architecturales intrinsèques des bâtiments.
- Développer de nouvelles thématiques (bâtiments postérieurs à la Seconde Guerre mondiale, paysages nocturnes...) pour les circuits de découverte de la ville.
- Mettre en œuvre un projet de découverte de la Sambre, commun à l'ensemble des aires paysagères qu'elle traverse.
- Valoriser le ring et la Sambre comme espaces de découverte de la ville.